



REGLEMENT CHALLENGE DES COACHS – OPEN AMATEUR 2022

CSO- CCE- DRESSAGE – HUNTER

18 au 24 JUILLET 2022

Engagements à faire sur le concours N° 2022 72 116

Clôture des engagements : Lundi 4 JUILLET

Ce règlement vient en complément du règlement général FFE et du règlement spécifique des disciplines

Déroulement

Le challenge se déroulera par discipline (CSO, Dressage, Hunter, CCE) sur les niveaux suivants :

	Niveau	Etape1/Manche 1	Etape2 / Manche 2	Dotation globale
CSO	AM 1	Grand Prix 115	Grand Prix 115	2 000€
DRESSAGE	AM 2	AM 2 Préliminaire	AM 2 Grand Prix	2 000€
CCE	AM 2	AM 2		2 000€
HUNTER	AM 2	Imposé	Maniabilité	2 000€

Pour le Dressage, Hunter et CSO, l'ordre de départ sera le suivant :

- 1^{er} jour : Ordre du programme
- 2^e jour : Ordre inverse du programme

En cas d'élimination ou abandon le 1^{er} jour, le concurrent est éliminé du challenge et ne pourra pas prendre le départ le 2^e jour.

Un seul engagement à faire pour le challenge

Conditions de qualification et participation :

Pour participer, les coachs devront :

- Justifier d'au minimum 1 élève engagé sur l'Open
- Ne pas participer eux-mêmes à l'Open de la discipline dans laquelle il souhaite faire le challenge des coachs (ex : un coach participant lui-même à un Open en CCE, ne pourra pas faire le championnat des coachs CCE, mais pourra courir celui de Dressage, CSO ou Hunter)
- S'engager dans un seul championnat de coach (1 seule discipline)

Classement du Challenge

Le classement du challenge s'effectuera sur l'addition des 2 épreuves / manches

En cas d'Exæquo le podium sera départagé par le classement de la 2^e épreuve / 2^e manche

Les 5 premiers coachs du challenge seront récompensés

Dotations

2000€ par discipline pour le classement général